

**SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES
COMITE SYNDICAL**

**Séance du mercredi 03 juin 2026
Délibération n°2026-06-07**

Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt-six
En exercice : 16	Le trois juin à dix-neuf heure trente
Délégués présents : 9	Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Ussets dûment
Suppléants (avec voix) : 2	convoqué par Monsieur Jean-Yves Mâchard, Président du Syr'Ussets,
Suppléants (sans voix) : 0	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle annexe de la salle
Pouvoirs : 1	Jean XXIII de Frangy
Titulaires excusés : 4	
Titulaires absents : 3	
Votes exprimés : 12	Date de convocation et d'affichage : 28 mai 2026
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Madame Stéphanie BRUN, Monsieur Georges CANICATTI, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Stéphane DUPONT BOIS, Monsieur Rémi LAFOND, Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Madame Odile MONTANT, Monsieur Christophe SIBILLE	
Délégués suppléants :	
▪ <i>Avec voix :</i> Monsieur Bruno MICHOTEY (sup. de M. Desseigne), Monsieur Mickaël TISSOT (sup. de Mme Dusonchet),	
▪ <i>Sans voix car titulaires présents :</i> /	
Pouvoirs : Monsieur BONNEMOY (pouvoir à M. Jean-Marc Bouchet)	
DELEGUES EXCUSES : Monsieur Nicolas BONNEMOY, Monsieur Simon DESSEIGNE, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur Baptiste ROCHER	
DELEGUES ABSENTS : Monsieur André BOUCHET, Monsieur Emmanuel GEORGES, Monsieur Philippe JACQUESON,	

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SYR'USSES AU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 DU MASSIF DU VUACHE

VU l'arrêté ministériel du 05 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 22 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Les Ussets (zone spéciale de conservation) ;

VU l'arrêté 2024/10/00717 du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes du 05 novembre 2024 portant composition du comité de pilotage du site Natura 2000 du Massif du Vuache ;

CONSIDERANT l'article L.414-2 du Code de l'Environnement, ce comité de pilotage est composé des représentant élus des collectivités territoriales et de leurs groupements concernés, ainsi que des représentants des propriétaires, exploitants, utilisateurs des terrains et espaces inclus dans le périmètre ;

CONSIDERANT que le Syr'Ussets fait partie du collège des collectivités membres du comité de pilotage du site Natura 2000 du Massif du Vuache ;

CONSIDERANT le renouvellement des assemblées en 2026 ;

Le Président expose que le site Natura 2000 du Massif du Vuache et le site Natura 2000 les Ussets sont accolés depuis l'extension de ce dernier en 2021 et approuvé par arrêté ministériel en janvier 2023. Pour assurer une cohérence dans les actions et un partage d'information, il a été décidé de l'entrée du Syr'Ussets dans la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 du Massif du Vuache.

Le Syr'Ussets doit donc désigner en son sein, un représentant élu ainsi que son suppléant pour siéger au comité de pilotage du site Natura 2000 du Massif du Vuache.

Le Président du Syr'Ussets demande qui est candidat.

Monsieur Rémi Lafond se porte candidat titulaire,
Monsieur Stéphane Dupont Bois se porte candidat suppléant.

Entendu l'exposé du Président et après avoir délibéré, le **Comité Syndical à l'unanimité**,

DESIGNE Monsieur Rémi Lafond, représentant titulaire et Monsieur Stéphane Dupont Bois représentant suppléant à siéger au comité de pilotage du site Natura 2000 du Massif du Vuache.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,
Le Président du Syr'Usses
Jean-Yves Mâchard



Le secrétaire de séance,
• **Jean-Marc Bouchet**